

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 21 Mars 2019**

### **Les 8 et 9 avril aura lieu un colloque « Transhumanisme : Questions éthiques et enjeux juridiques » à l'UCO d'Angers.**

Le Centre de recherche en éthique et droit de l'Ouest (CREDO-UCO) et l'Académie catholique de France, organisent un colloque à l'UCO les 8 et 9 avril prochains. Le thème du colloque s'intitule « Transhumanisme : Questions éthiques et enjeux juridiques ». Le colloque traitera tout d'abord d'une mise en perspective éthique, philosophique et anthropologique du sujet, puis des conséquences juridiques au niveau du droit privé, ainsi qu'au niveau du droit public et des institutions politiques.

Si l'éthique, la philosophie et la théologie sont bien évidemment des disciplines marquées par cette thématique importante, le droit est intrinsèquement touché par ces questions. Propriété du corps humain, la personnification de l'intelligence artificielle, les techniques procréatives, le droit de la santé, les lois de bioéthiques, la protection de la vie privée, la responsabilité des produits défectueux « transhumains », les atteintes du transhumanisme aux libertés publiques... De l'homme augmenté à l'homme dépassé, le transhumanisme doit aujourd'hui être saisi par le droit, raison pour laquelle le CREDO et l'Académie catholique de France ont mis en œuvre ce colloque.

Plusieurs spécialistes sur la thématique tenteront d'apporter des réponses à ces questions. Des intervenants tels que Pierre Manent, spécialiste internationalement reconnu de philosophie politique, directeur d'études honoraire à l'EHESS, Joseph Thouvenel, vice-président de la CFTC, membre du Conseil économique, sociale et environnemental ou encore Jean-René Binet, spécialiste français du droit de la bioéthique et du droit des personnes et de la famille, membre de l'Institut universitaire de France, directeur de l'École doctorale DSP de l'université de Rennes.

Le programme complet est disponible sur [uco.fr/transhumanisme](http://uco.fr/transhumanisme).

#### **CONTACT PRESSE :**

Camille TULIK  
Assistante communication  
02 41 81 67 59 / [camille.tulik@uco.fr](mailto:camille.tulik@uco.fr)  
3 place André Leroy | 49100 Angers

## **À propos de l'Université catholique de l'Ouest**

Créée en 1875, notre université pluridisciplinaire déployée sur 7 campus dans l'Ouest et outre-mer, offre à quelque 10 500 étudiants et de nombreux auditeurs, plus de 100 parcours de formation [de bac à bac+8] au sein de 6 facultés : Droit, économie, gestion / Éducation / Humanités / Sciences humaines et sociales / Sciences / Théologie et sciences religieuses. Forte d'une tradition d'enseignement plaçant l'étudiant au cœur de son projet, l'UCO cultive un modèle spécifique fondé sur une identité et des valeurs fortes d'humanité, de dialogue, de proximité, et de liberté. Université catholique, elle a vocation à conjuguer excellence - de l'enseignement et de la recherche - et ouverture - à l'universalité du savoir et à la diversité des étudiants accueillis.